

**EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**REGISTRE N° 1**

Réunion du  
21 novembre 2024



La séance du Conseil s'est tenue à la salle des fêtes de Wallers-en-fagne à 18 h.

**Etaient présents :** **Pour ANOR :** M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Benjamin WALLERAND, Mme Sandra PAGNIEZ ; **Pour BAIVES :** M. Claude GARY ; **Pour EPPE SAUVAGE :** Mme Vivianne DESMARCHELIER ; **Pour FERON :** M. Jean-François BAUDRY ; **Pour FOURMIES :** M. Mickaël HIRAUX, M. Benoît WASCAT, Mme Corinne LEFORT, M. Jean-Luc BURY, M. Jean-Paul PRONAU, M. Philippe VIEVILLE, M. Jérôme ALCESILAS ; **Pour GLAGEON :** M. Frédéric BETTIGNIES, Mme Aurélie PEROT ; **Pour MOUSTIER EN FAGNE :** M. Jean-Michel HANCART ; **Pour OHAIN :** M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL ; **Pour TRELON :** M. Thierry REGHEM, Mme. Liliane COLLIER, Mme Ludivine GRANATA, M. Eric BONGIBAUT ; **Pour WALLERS EN FAGNE :** M. Bernard NAVARRE ; **Pour WIGNEHIES :** Mme Valérie SELLIER, M. Pascal COBUT, Mme Sylvie FOUAN, M. Clément CHIKH.

**Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir :** **Pour ANOR :** M. Bernard BAILLEUL a donné pouvoir à M. Jean-Luc PERAT ; **Pour FOURMIES :** Mme Valérie DUFOSSET a donné pouvoir à M. Jean-Luc BURY, Mme Amandine TROCLET a donné pouvoir à M. Mickaël HIRAUX, Mme Nathalie PATIN a donné pouvoir à M. Jean-Paul PRONAU, M. Louis YDE a donné pouvoir à M. Philippe VIEVILLE, Mme Agnès DUPARCQ a donné pouvoir à M. Benoît WASCAT, M. Jean-Pierre WILHEM a donné pouvoir à Mme Aurélie PEROT, M. Cédric GLASSET a donné pouvoir à M. Sylvain OXOBY ; **Pour TRELON :** M. Michel BOMBART a donné pouvoir à Mme Liliane COLLIER, **Pour WIGNEHIES :** M. Jean-Guy BERTIN a donné pouvoir à M. Pascal COBUT ; **Pour WILLIES :** M. Patrick LANDA a donné pouvoir à Mme Vivianne DESMARCHELIER.

**Etaient absents ou excusés :** **Pour FOURMIES :** M. Maxence SIMPERE, Mme Clothilde FRISON, Mme Myriam COUPAIN, Mme Réjane CLEMENT, Mme Véronique BOUBIA ; **Pour GLAGEON :** M. Ludovic ZACHARIE ;

Secrétaire de séance : M. Sylvain OXOBY

**N° 332a ADMINISTRATION GENERALE : Structure d'accompagnement et d'hébergement de victimes de violence conjugales - Charte d'engagement des financeurs**

Après concertation, l'Etat, le Département du Nord, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Commune de Fourmies souhaitent contribuer à l'accompagnement des victimes de violences conjugales, à travers un projet portant sur :

- la création et la gestion d'hébergement d'urgence à Fourmies
- la création et la gestion d'un accueil de jour à Fourmies
- la conduite des travaux de la structure d'hébergement et de l'accueil de jour
- des modalités d'accompagnement individualisé et d'insertion socio-professionnelle innovantes et adaptées aux femmes et enfants.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt, le consortium AGSS de l'UDAF & AFEJI a été retenu pour effectuer la gestion des futures structures.

Concrètement, pour le territoire de la communauté de communes, il s'agit :

- de créer une Structure d'hébergement d'urgence (10 places),
- de créer un Accueil de jour,
- de réserver des logements auprès d'un bailleur social pour accueillir des femmes avec ou sans enfant (15 places).

Au vu du projet de Charte des financeurs défini entre les parties concernées, en dehors des participations des autres partenaires, la Communauté s'engagerait à verser, une participation de 279 000 € réparti comme suit :

- 255 000 € dans le cadre des dépenses d'investissements évaluées à 1,4 M€ pour aménager la Structure d'hébergement d'urgence
- 24 000 € dans le cadre des dépenses d'investissements évaluées à 100 000 € pour aménager l'accueil de jour.

#### **Le conseil communautaire,**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

**APPROUVE** le versement d'une subvention à hauteur de 279 000 € pour le financement d'une structure d'accompagnement et d'hébergements de victimes de violences conjugales.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou un Vice-Président à signer la charte d'engagement des financeurs et tout document afférent à ce dossier.

Fait en séance les jours, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents  
**POUR EXPEDITION CONFORME**  
Le Président

